

UN COUP DE POUCE POUR RÉVISER, RÉUSSIR ET BIEN SE PRÉPARER

# ÉCHEC À L'ÉCHEC - PÂQUES 2021

Notre objectif est de donner un coup de pouce aux élèves pour les aider à réviser leur(s) matière(s) et réussir leur(s) examen(s) et/ou leurs épreuves du CEB, CE1D et CESS, et ce dans les meilleures conditions possibles. Les groupes, composés cette année de 4 à 8 élèves (plutôt que 10), sont animés par un professeur diplômé et expérimenté. Un rappel des notions fondamentales sera envisagé. Des applications de difficulté croissante sont aussi proposées lors des 5 séances d'1h15. L'enseignement est concret, dynamique et adapté aux problèmes et lacunes de chacun, de la 6<sup>e</sup> primaire à la fin du secondaire. Ces Ateliers sont organisés en présentiel dans le respect des prescrits sanitaires en vigueur lors des périodes de cours (cf. protocole disponible sur [www.echecalechec.be](http://www.echecalechec.be)). Sauf cas de force majeure (interdiction par le gouvernement, par exemple), nous garantissons l'organisation des Ateliers dans chacun des Centres proposés, pour toutes les matières pour lesquelles un minimum de quatre élèves y sont inscrits.



## 2 SESSIONS : DATES DES COURS

du MA 06.04 au SA 10.04  
du LU 12.04 au VE 16.04

## LIMITE D'INSCRIPTION

VE 26.03 à 12h (On-line : SA 27.03 à 14h)  
VE 02.04 à 12h (On-line : SA 03.04 à 14h)

## LIMITE D'ANNULATION

VE 26.03 à 12h  
VE 02.04 à 12h



## HORAIRES :

- entre 8h15 et 13h30.
- 1h15 par jour et par matière (donc max. 4 matières différentes par jour).
- horaire :
  - expédié par mail 3 jours ouvrables avant les cours en cas d'inscription on-line.
  - expédié par SMS 3 jours ouvrables avant les cours en cas d'inscription par courrier.
  - si vous n'avez pas reçu l'horaire dans ce délai, téléphonez-nous au 02 537 03 25, entre 9h et 16h30.



## CHOIX DU CENTRE :

- liste des Centres : voir ci-après.

## CHOIX DES MATIÈRES :

- matières disponibles pour chaque Centre : voir ci-après.



## MODALITÉS D'INSCRIPTION :

- sur [www.jsb.be](http://www.jsb.be) ou [www.echecalechec.be](http://www.echecalechec.be) (si paiement en ligne).
- OU en renvoyant ce bulletin par courrier à : Échec à l'échec - Av. Latérale 17 bte 1 - 1180 Bruxelles.
- pas de limite de places : nous acceptons toutes les inscriptions jusqu'à la date limite (après la date limite, inscriptions en fonction des places disponibles).
- confirmation d'inscription : - par SMS si inscription par courrier.  
- par mail si inscription on-line.

## PRIX ET PAIEMENT :

- 42 € / matière (une case cochée = 1 matière = 42 € = 5 x 1h15 de cours).
- virement sur le compte BE24 0014 5323 8438 (BIC : GEBABEBB) des Jeunesses Scientifiques.
- communication : nom et prénom de l'élève.
- au plus tard 10 jours avant le début des cours.



## MODALITÉS D'ANNULATION :

- demande d'annulation par écrit uniquement.
- date limite : voir ci-dessus.
- après la date limite : remboursement de 50 % uniquement sur présentation d'un certificat médical.
- NB : un horaire qui ne convient pas ou n'a pas été délivré suite à un problème technique n'est pas un motif d'annulation.

## ATTESTATION DE FRÉQUENTATION :

- Certaines mutuelles interviennent dans les frais de remédiation scolaire, renseignez-vous et envoyez le formulaire type de la mutuelle par mail à [eae@jsb.be](mailto:eae@jsb.be).
- Si vous avez besoin d'une attestation de fréquentation (recours, tribunal, etc.), veuillez la demander au coordinateur le dernier jour de la session. Après la session, introduisez votre demande (max. 2 mois après la session) par mail au Directeur d'Échec à l'échec ([eae@jsb.be](mailto:eae@jsb.be)).
- Les Ateliers Échec à l'échec ne donnent pas droit à la déductibilité fiscale.



## ADRESSES DES CENTRES



### DU MARDI 06 AU SAMEDI 10 AVRIL 2021 INCLUS

#### ■ PROVINCE DU BRABANT WALLON

1 Genval - Collège ND des 3 vallées, rue du Couvent 2

#### ■ RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

3 Ixelles - Ath. Com. Charles Janssens, place de Londres 5

4 Woluwe-Saint-Pierre - Ath. Royal Crommelynck, av. Orban 73

#### ■ PROVINCE DE HAINAUT

5 Fleurus - Ath. Royal Jourdan, rue de Fleurjoux 3

6 La Louvière - Institut Ste-Marie, rue de Bouvy 35

#### ■ PROVINCE DE LIÈGE

8 Chênée - Ath. Royal, rue Bourdon 32

#### ■ PROVINCE DE NAMUR

10 Namur (St-Servais) - Centre Asty-Moulin, rue de la Pépinière 101



### DU LUNDI 12 AU VENDREDI 16 AVRIL 2021 INCLUS

#### ■ PROVINCE DU BRABANT WALLON

11 Braine-l'Alleud - Ath. Royal Riva Bella, place Riva Bella

12 Nivelles - Collège Ste-Gertrude, Faubourg de Mons, 1

13 Ottignies - Ath. Royal Paul Delvaux, av. des Villas, 15

14 Waterloo - Ath. Royal, av. Emile Theys

15 Wavre - Ath. Royal Maurice Carême, av. Henri Lepage, 4-6

#### ■ RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

16 Anderlecht - École secondaire Théo Lambert, av. H. & J. Bertaux 45A

17 Bxl-Centre - Ath. Royal Gatti de Gamond, rue du Marais 65

18 Bxl-Heysel - Ath. Com. Bockstael, rue Reper Vreven 80

19 Bxl-Jacqmain - Lycée communal Jacqmain, rue Belliard 135

20 Bxl-Pagodes - Ath. Com des Pagodes, rue de Beyseghem 141

21 Jette - Ath. Royal, av. de Levis Mirepoix 100

22 Koekelberg - Ath. Royal, av. de Berchem Ste-Agathe, 34

23 Uccle II - Ath. Royal Uccle II, av. des Tilleuls 24

24 Uccle Gatti de Gamond - IEPSCF, rue Gatti de Gamond 95

25 Watermael-Boitsfort - Collège St-Hubert, av. Charle-Albert 9

#### ■ PROVINCE DE HAINAUT

26 Ath - Ath. Royal, rue des Récollets 9

27 Binche - Ath. Royal, place des Droits de l'Homme 16

28 Charleroi - Ath. Royal Ernest Solvay, bd Devreux 27

29 Enghien - Collège St-Augustin, chée d'Ath 1

29bis Mons - Ath. Royal, rue de l'Athénée 4

30 Mouscron - Collège Ste-Marie, rue Adhémar Vandeplassche

31 Soignies - Collège St-Vincent, chée de Braine-le-Comte 22

32 Thuin - Ath. Royal, drève des Alliés 11

33 Tournai - École des Ursulines, rue des Bouchers St-Jacques

#### ■ PROVINCE DE LIÈGE

34 Ans - Ath. Royal, rue George Truffaut 37

35 Huy - Ath. Royal, quai d'Arona 5

36 Liège 1 - Ath. Royal Charles Rogier, rue des Clarisses 13

37 Seraing - Ath. Royal Air Pur, rue des Nations-Unies 1

38 Stavelot - Ath. Royal Ardennes-Hautes-Fagnes, Haute Levée 3

39 Verviers - Ath. Royal Verdi, rue des Wallons 57 (Stembert)

40 Visé - Ath. Royal, rue du Gollet 2

#### ■ PROVINCE DE LUXEMBOURG

41 Arlon - Inst. Cardijn-Lorraine, rue de Neufchâteau 69

42 Bastogne - Ath. Royal, av. de la Gare 12

43 Marche-en-Famenne - Ath. Royal, av. de la Toison d'Or 71

44 Neufchâteau - Institut St-Michel, place du Château 3

#### ■ PROVINCE DE NAMUR

45 Champion - Inst. de la Providence, place du Couvent 3

46 Ciney - Ath. Royal Jules Delot, square Omer Bertrand 1A

47 Philippeville - Ath. Royal Jean Rostand, av. de Samart 2B

#### Attention :

Pour des raisons pratiques et indépendantes de notre volonté, ce programme est susceptible d'être modifié à tout moment.

N'hésitez pas à vérifier les éventuelles mises à jour sur notre site [www.echecalechec.be](http://www.echecalechec.be)

NOM DE L'ÉLÈVE ..... PRÉNOM ..... GSM (PARENTS) .....

Faites une croix en face des matières choisies (max. 4) dans la colonne qui correspond à l'année d'étude de l'élève en 2020-2021. (1 case cochée = 1 matière = 42 € = 5 x 1h15 de cours)  
 Attention, toutes les matières ne sont pas disponibles dans tous les Centres ! Reportez-vous au numéro de votre Centre en page 2. Une case noire signifie que la matière n'est pas disponible dans l'année d'étude correspondante.

	6 <sup>e</sup> uniquement						Vérifiez ci-dessous si le Centre de votre choix organise cette matière
	1 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	6 <sup>e</sup>	
<b>PRIMAIRE</b>							Vérifiez ci-dessous si le Centre de votre choix organise cette matière
Préparation au CEB (mathématiques <u>et</u> français) (= 1 module unique de 2h30/jour = 84 €/semaine)							1-4-5-6-8-11-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-27-28-29-29bis-31-32-34-36-38-40-42-43-44-45-46-47
<b>SECONDAIRE</b>	1 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	6 <sup>e</sup>	Vérifiez ci-dessous si le Centre de votre choix organise cette matière
<b>FRANÇAIS</b>							
Français / orthographe							Tous les Centres
<b>LANGUES MODERNES</b>							
Allemand							38
Anglais 1 <sup>re</sup> langue étrangère							Tous les Centres sauf Région bruxelloise
Anglais 2 <sup>e</sup> langue étrangère							Tous les Centres
Néerlandais 1 <sup>re</sup> langue étrangère							Tous les Centres
Néerlandais 2 <sup>e</sup> langue étrangère							Tous les Centres sauf Région bruxelloise
<b>LANGUES ANCIENNES</b>							
Latin							19
<b>MATHS</b>							
Algèbre / analyse							Tous les Centres
Géométrie / trigonométrie							Tous les Centres
Math TQ (réservé aux élèves en Technique de qualification)							1-4-5-6-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-22-23-24-25-27-28-29-29bis-30-31-34-35-37-38-40-41-42-43-44-45-46-47
<b>SCIENCES</b>							
Chimie							Tous les Centres
Physique							Tous les Centres
Sciences 1 <sup>er</sup> degré							Tous les Centres

# ÉCHEC À L'ÉCHEC - PÂQUES 2021



## BULLETIN D'INSCRIPTION

### A COORDONNÉES DE L'ÉLÈVE

NOM : ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE : ..... N° : ..... Boîte : .....

CODE POSTAL : ..... LOCALITÉ : .....

DATE DE NAISSANCE : ..... Année d'études de l'élève (en 2020-2021) .....

GSM PARENTS : ..... (INDISPENSABLE POUR LA CONFIRMATION D'INSCRIPTION ET L'ENVOI DE L'HORAIRE)

TÉL FIXE (DOMICILE) : .....

### B DÉCLARATION PARENTALE

JE SOUSSIGNÉ(E) .....,

PÈRE - MÈRE - TUTEUR, DE .....

DÉCLARE :

- avoir été informé(e) que l'envoi du présent bulletin d'inscription m'engage à payer les frais d'inscription (42 €/matière) ;
- avoir été informé(e) que l'annulation de cette inscription est gratuite jusqu'à la date limite prévue (cf. page 1), le remboursement se fait dans les 30 jours calendrier ;
- avoir été informé(e) que l'annulation de cette inscription après la date limite n'est possible que sur présentation d'un certificat médical ; le remboursement (50 %) se fait dans les 30 jours calendrier ;
- avoir été informé(e) qu'un horaire qui ne convient pas ou qui n'a pas été délivré à cause d'un problème technique n'est pas une cause d'annulation ;
- avoir été informé(e) qu'un cours ne sera organisé que si un minimum de 4 élèves y sont inscrits ;
- avoir été informé(e) que les cours se déroulent entre 8h15 et 13h30 sans pouvoir exiger une préférence à l'intérieur de cette plage ;
- avoir été informé(e) que les élèves qui fréquentent les Ateliers Échec à l'échec sont tenus au respect du règlement d'ordre intérieur de l'établissement scolaire qui les accueille (tenue vestimentaire, signes d'appartenance religieuse ou philosophique, etc.) ;
- avoir été informé(e) que la responsabilité du personnel d'encadrement ne s'exerce que durant les cours, à l'exclusion des heures de fourche et des trajets aller et retour ;
- informer mon enfant qu'il est interdit de fumer dans et aux alentours de l'établissement choisi ;
- décharger les enseignants de toute responsabilité au cas où mon enfant se soustrairait à leur autorité ;
- avoir été informé(e) que mes données personnelles ne seront en aucun cas cédées à des tiers et uniquement utilisées afin de me tenir informé(e) des activités organisées par les Jeunesses Scientifiques. Conformément à la loi sur le respect de la vie privée, je pourrai à tout moment m'y opposer, gratuitement, sur simple demande écrite envoyée à dpo@jsb.be ou au siège social de l'asbl.
- avoir pris connaissance et accepter le protocole Covid-19 - Échec à l'échec - Pâques 2021 (téléchargeable sur [www.echecalechec.be](http://www.echecalechec.be)) ;
- que mon enfant n'appartient pas à un groupe à risque ;
- avoir consulté un médecin et obtenu son autorisation de participation aux cours Échec à l'échec si mon enfant présente une maladie chronique grave.

J'effectue le paiement pour ..... modules, donc un montant de ..... x 42 € = ..... € sur le compte BE24 0014 5323 8438 (BIC:GEBABEBB) des Jeunesses Scientifiques au plus tard 10 jours avant le début des cours (1 case cochée au verso = 1 module = 5 x 1h15 = 42 €).

Écrire à la main « Lu et approuvé » : .....

Date et signature : .....

### C CHOIX DE LA SESSION ET DU CENTRE (VOIR PAGE 3)

- Du MA 06.04 au SA 10.04 à N° du Centre : ..... (de 1 à 10) Nom du Centre / commune : .....
- Du LU 12.04 au VE 16.04 à N° du Centre : ..... (de 11 à 47) Nom du Centre / commune : .....

### D CHOIX DES MATIÈRES : voir recto